

## CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUILLET 2015

Le sept juillet deux mille quinze à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal de Montmartin-sur-Mer, dûment convoqués par lettre individuelle en date du trente juin deux mille quinze se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Norbert GUILBERT, maire de Montmartin sur Mer.

Présents : Norbert GUILBERT, Michel PERAULT, Isabelle BOURDIN, Yves BURNOUF, Brigitte LECORDIER, Sophie PAYSANT, Aurélie FAUTRAT (pouvoir à Yves BURNOUF), Annie NEE, Stéphane BRANDY, Serge PENEL, Germain LE CALVEZ, Olivier BECK, Victor BRIAND (arrivé à 19h07), Florence CARIOT, Christine HENDERYCKSEN.

Monsieur GUILBERT, demande au conseil d'inscrire à l'ordre du jour des points supplémentaires :

- Indemnités stagiaires mairie et service camping
- Devis « Orange » mise en souterrain réseau rue de la Vallée
- Régie Camping : mise en place terminal de paiement

A l'unanimité, le conseil valide et accepte ces demandes.

Monsieur GUILBERT informe le conseil de la présence de Mr Jean-Paul HENRY, président de « L.M.H.Sports », afin d'apporter au conseil des précisions sur le projet de nouvelle association.

- Madame Florence CARIOT remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur LE CALVEZ, propose de rajouter sur le compte rendu du 28 mai, en dernière page, l'entête « crèche Les Petits Galopins ». Monsieur GUILBERT indique le rajout de Serge PENEL en tant que membre présent.

A l'unanimité, le conseil valide ces modifications et approuve le compte-rendu du conseil municipal du 28 mai.

Monsieur HENRY présente sa nouvelle association du football comprenant tous les jeunes du canton et des membres séniors, le but de cette nouvelle association est de créer une nouvelle entité pour faire une structure unique.

Monsieur le Maire lui demande de réitérer sa demande de subvention en indiquant le nombre de membres pour chaque commune.

Monsieur HENRY ayant présenté son association, il est invité à quitter l'assemblée.

### **Indemnité stagiaires**

Monsieur le Maire demande au conseil le versement d'une indemnité pour deux personnes ayant effectué un stage en mairie et au Camping les Gravelets pour une période de 3 semaines.

A l'unanimité, le conseil accepte le versement d'une indemnité pour ces 2 personnes à hauteur de 120 € net chacune.

**Délibération n°2015/07/07-01 et 2015/07/07-02**

### **Devis « Orange »**

Monsieur le Maire présente un devis pour l'enfouissement des réseaux télécom rue de la Vallée dans le cadre du projet des 3 parcelles communales. Il indique également qu'il n'y a aucune restriction de construction de ces parcelles.

A l'unanimité le conseil accepte ce devis d'un montant de 785.06 € HT.

**Délibération n°2015/07/07-03**

### **Camping les gravelets**

Monsieur le Maire indique au conseil le projet de la mise en place d'un terminal de paiement (carte bleu) avec ouverture d'un compte de dépôt de fond au trésor public. Monsieur BECK, conseiller, demande le coût de cette installation. Monsieur le Maire indique qu'à ce stade tous les éléments ne sont pas connus, une étude approfondie sera faite avec Madame la Trésorière.

Le conseil accepte à l'unanimité ce projet, qui sera représenté lors d'une prochaine séance.

### **Admission de créances éteintes**

Monsieur le Maire présente des admissions de créances éteintes sur les budgets Assainissement et Commune.

A l'unanimité, le conseil accepte ces admissions.

**Délibération n°2015/07/07-04**

### **Décision modificative budget assainissement (participation SITEU MHAL 2015)**

Monsieur le Maire présente la décision modificative sur le budget Assainissement

A l'unanimité, le conseil accepte.

**Délibération n°2015/07/07-05 et 2015/07/07-16**

### **Tarifs animations fêtes communales 2015**

A l'unanimité, le conseil accepte ces tarifs.

**Délibération n°2015/07/07-06 et 2015/07/07-15**

- **Boissons non alcoolisées :**
  - Le verre : 0.50 €
  - La canette : 2.00 €
  - Bouteille d'eau : 1.00 €
- **Boissons alcoolisées :**
  - Bière à la pression : 2.00 - La canette : 2.00 €
  - Kir (le verre) : 1.50 €
  - Cidre (le verre) : 0.50 €
  - Cidre (la bouteille) : 4.00 €
  - Vin Rouge, Blanc et Rosé (le verre) : 1.00 €
  - Vin Rouge, Blanc et Rosé (la bouteille) : 7.00 €
  - « Cremant » (bouteille) : 8.00 €
- **Sandwich saucisse/Sandwich côte de porc : 2.50 €**
- **Galette saucisse : 2.50 € - Galette boudin : 2.00 €**
- **Galette beurre - Crêpe sucre : 0.50 €**
- **Moules frites adultes 10 € - moules frites enfants jusqu'à 10 ans : 6.00 €**
- **Frites : petite barquette 1.50 € grande barquette : 2.50 €**

### **Remboursement location salle des gravelets**

Monsieur le Maire présente au conseil une demande de remboursement de location de salle, erreur de montant versé par un particulier, soit 25.00 € à rembourser.

A l'unanimité, le conseil accepte cette demande.

**Délibération n°2015/07/07-07**

### **Devis branchement eau « projets parcelles communales »**

Monsieur le Maire présente un devis d'un montant de 739.43 € HT du service des eaux de Montmartin sur Mer pour le branchement des futures parcelles communales rue de la Vallée.

Des travaux de tranchée ont déjà été effectués par l'entreprise LEHODEY, alors que ce devis présenté ce jour comprend ces mêmes travaux.

Monsieur le Maire, propose de mettre en attente ce devis et de revoir les Service des Eaux pour plus d'explications.

### **Travaux talus espace culturel : facture LEHODEY**

Monsieur le Maire présente au conseil la facture de l'entreprise LEHODEY pour des travaux effectués sur le talus de l'espace culturel, d'un montant de 2 530.00 € HT.

Monsieur BECK demande si une mise en concurrence a été effectuée, Monsieur le Maire lui répond : non.

Monsieur BECK s'abstient donc pour ce vote.

**Délibération n°2015/07/07-08 – 1 abstention/ 14 pour**

### **Effacement des réseaux électriques et de communication « rue de la Mer » : devis SDEM**

Monsieur le Maire présente au conseil un devis du SDEM pour des travaux rue de la Mer. Il indique qu'au budget communal 2015 a été prévu ce projet mais pour la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux. Le SDEM souhaite et demande que cela soit la 2<sup>ème</sup> tranche qui soit effectuée compte tenu de l'enfouissement des lignes THT prévu prochainement.

Cette somme est supérieure à celle prévue au budget mais compte tenu du décalage des travaux du lotissement Redier, ce projet est réalisable budgétairement. Le démarrage des travaux aura lieu courant septembre 2015.

A l'unanimité, le conseil accepte ce devis.

**Délibération n°2015/07/07-09**

### **Aménagement rue du Docteur André Pigaux : mission + effacement des réseaux**

Monsieur le Maire présente au conseil la proposition d'honoraires du Cabinet PRY TECH, pour la mission d'aménagement d'un cheminement piéton rue du Docteur André Pigaux, pour un montant de 12 660.00 € HT.

Monsieur LE CALVEZ, conseiller, demande si ces honoraires sont calculés en pourcentage ou au forfait, comme cela été fait lors des précédents marchés de travaux avec appels d'offres.

Monsieur le Maire lui répond non, c'est actuellement un forfait car le montant total des travaux n'est pas encore défini.

Il propose d'accepter cette mission sous réserve que les honoraires en pourcentage soient inférieurs au forfait, sinon le choix du forfait sera retenu.

Monsieur BECK vote contre cette mission car il trouve dommage de créer un trottoir et de ne pas replanter, de plus il existe deux routes parallèles qui peuvent être empruntés par les piétons.

Monsieur le Maire, répond qu'à ce jour aucun trottoir n'existe sur ces routes parallèles et que pour les personnes à mobilité réduite il est impératif de créer des trottoirs.

**Délibération n°2015/07/07-17 : 1 contre/ 14 pour**

Monsieur le Maire présente au conseil le devis du SDEM pour l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques rue du Docteur André Pigaux pour un montant total de 203 000 € HT avec une participation communale de 60 900 € HT. Monsieur LE CALVEZ, demande où démarre cette rue car une partie est déjà enfouie, Monsieur le Maire précise que c'est à partir des intersections des « rues du Rocher et du Gardinet ».

A l'unanimité, le conseil accepte ce devis et demande à ce que ces travaux soient effectués pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2016, en raison des aménagements à prévoir pour le passage du Tour de France 2016.

**Délibération n°2015/07/07-10**

### **Aménagement aire de stationnement « les pallières » : devis LEHODEY**

Monsieur le Maire présente au conseil un devis de la Société LEHODEY pour l'aménagement d'un parking à la crèche. Monsieur LE CALVEZ, indique qu'au moment de l'achat de cette parcelle, la commune s'est engagée à conserver ce terrain pour soit un agrandissement de la crèche ou pour des bâtiments administratifs, il serait plus envisageable de nommer ces travaux aire de stationnement.

Messieurs BECK et LE CALVEZ, sont contre ce devis.

**Délibération n°2015/07/07-11 : 2 contre/ 13 pour**

### **Avis « PPRL de Montmartin sur Mer, Hauteville sur Mer, Annville » Projet DDTM**

Monsieur le Maire revient sur le dossier du PPRL, déjà expliqué lors de réunions publiques.

Il demande l'approbation au conseil de ce PPRL.

A l'unanimité, le conseil accepte.

**Délibération n°2015/07/07-12**

### **Dossier agent communal : indemnité financière pour congé annuel**

Monsieur le Maire informe le conseil du départ en retraite pour invalidité d'un agent communal et de l'obligation du paiement de ses congés payés non pris, pour un montant total de 1 832.70 € brut.

A l'unanimité, le conseil accepte

**Délibération n°2015/07/07-13**

### **Création poste adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe école primaire à hauteur de 5 h53 mn/semaine**

Monsieur le Maire demande au conseil la création d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à l'école primaire pour le ménage et la surveillance cantine à hauteur de 5h53 mn/semaine.

A l'unanimité, le conseil accepte.

**Délibération n°2015/07/07-14**

### **Information : Installation jeux enfants école primaire**

Monsieur le Maire informe le conseil du projet d'installation d'un billodrome à l'école primaire d'une surface de 4mx3 m. Cette installation est prise en charge financièrement par l'association des parents d'élèves.

### **Réflexion Commune nouvelle**

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil de s'exprimer sur le projet de Commune nouvelle.

Les différents élus se sont exprimés, il en ressort que Monsieur le Maire prendra contact avec les communes environnantes.

### **Affaires diverses**

Monsieur le Maire, informe le conseil, que sur les affaires d'urbanisme portées au tribunal, Monsieur GIRARD a fait appel sur la décision du tribunal administratif.

Madame HENDERYCKSEN, conseillère et habitante de Montmartin sur Mer, interroge le conseil sur les travaux envisagés rue du Docteur André Pigaux. Elle demande si un aménagement au niveau de son chemin privé serait possible, avec une participation des propriétaires indivisaires. Il lui est répondu qu'une demande sera faite à l'entreprise concernée au moment des appels d'offres.

Monsieur LE CALVEZ, demande à Monsieur le Maire si une réponse a été faite à Mr et Mme BURNEL.

Monsieur le Maire lui répond qu'il attendait le rendez-vous avec le Cabinet PRY TECH pour l'aménagement de la rue Franquet en prévision du Tour de France 2016 ainsi que les résultats des comptages de voitures avec les vitesses réelles effectués par les services de la Direction Départementale des Routes.

Monsieur BECK demande ce qu'il en est du projet de la boucherie. Monsieur le Maire lui indique que c'est un projet toujours en cours.

Monsieur le Maire a reçu une demande de la Gendarmerie pour l'installation d'une zone à « 30 km/heure » avec des ralentisseurs sur la rue Jean-Claude Ménard, au niveau de l'école.

Madame PAYSANT, conseillère, informe que la sortie de la rue de la fontaine Saint-Martin et la rue Lohier est très dangereuse, il serait nécessaire d'installer un miroir de sécurité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil municipal est levée à 20 h 45.